



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
Somme

## Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du mardi 19 décembre 2023

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à 16h30, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle des fêtes de Saint Riquier, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	69

DELIBERATION N° DE_2023_127
<i>créances éteintes budget principal ccpm</i>

Date de la convocation
11 décembre 2023

Date d'affichage
11 décembre 2023

VOTES
<b>EXPRIMES : 69</b>
<b>POUR : 58</b>
<b>CONTRE : 5</b>
<b>ABSTENTIONS : 6</b> NPPV : 0

**Présents :** Monsieur Pascal Farcy (AGENVILLERS), Monsieur Bruno Balesdent (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Grégory Dufour (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier Bordet (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel Gamard (BRUCAMPS), Monsieur Eric Mouton (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu Doyer (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice Crepin (COCQUEREL), Monsieur Franck Bouchez (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien Briet (ERGNIES), Madame Maité Beron (DOMQUEUR), Monsieur Olivier Gerard (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe Sellier (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle Alexandre (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel Wallet (FOREST L ABBAYE), Monsieur René Buteux (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain Baillet (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric Kraemer (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée Van Riek Onghena (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Odile Doublet (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul Pruvot (GORENFLOS), Monsieur Fabien Carpentier (GUESCHART), Monsieur Frédéric Noel (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane Deleens (LAMOTTE-BULEUX), Madame Véronique Delorme (LE CROTOY), Monsieur Philippe Evrard (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne Merlin (LE CROTOY), Monsieur Pierre Delcourt (LE TITRE), Monsieur Philippe Parment (MACHY), Monsieur Dominique Delannoy (DOMVAST), Monsieur Laurent Sauvage (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Philippe Pierrin (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc Martin (FOREST-MONTIERS), Monsieur Yves Crepy (MOUFLERS), Monsieur Claude Hertaault (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José Conty (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice Forestier (NOUVION), Monsieur Jean Marie Pecquet (LONG), Monsieur Martial Balsamo (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Alain Pouilly (PONCHES-ESTRUVAL), Madame Sophie Ducastel-Mejri (PONT-REMY), Madame Annie Roucoux (PONT-REMY), Monsieur Henri Poupard (PONTHOILE), Monsieur Jean-Jacques Jambou (PONT-REMY), Monsieur Jean-Benoît Bourgeois (QUEND), Monsieur Moïse (QUEND), Monsieur

RF  
Préfecture de la Somme  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 21/12/2023  
080-200070936-DE\_2023\_127-DE

Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**Elus représentés ayant donné pouvoir :** Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER) représenté par Monsieur Bruno BALESSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Laurence CROISSET (NOUVION) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Absent(s) :** Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE) suppléé par Monsieur René BUTEUX (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

**Excusé(s) :** Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE)

**A été nommé(e) secrétaire :** Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

**Objet de la Délibération :** créances éteintes budget principal ccpm

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M.14,  
Vu la délibération 2023-039 du 22 mars 2023 votant le budget principal,

Considérant la demande du Comptable du Trésor et les états récapitulatifs des produits irrécouvrables pour les titres émis entre 2013 et 2021 relatifs aux redevances d'ordures ménagères, à hauteur de 2 377.28 € au titre de créances à éteindre de la SARL Le Chalut à Quend et les titres émis en 2022 relatifs aux factures périscolaires, à hauteur de 115.60 € au titre de créances à éteindre de Mme Laura Duhaupas à Saint-Riquier,

Dans la cadre de deux liquidations judiciaires, les extinctions de créances sont sollicitées au motif de la prononciation de clôture pour insuffisance d'actif ce qui entraîne l'effacement des dettes des deux débiteurs,

Les opérations seront constatées par une dépense imputée sur le budget de la Communauté de Communes à l'article 6542 pour un total de

RF Préfecture de la Somme  Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/12/2023 080-200070936-DE_2023_127-DE
---

al de la

Le conseil communautaire décide, à la majorité :

- D'accepter les créances éteintes de la SARL Le Chalut à Quend (RSEOM) et de Mme Laura Duhaupas à Saint-Riquier (scolaire) pour un montant total de 2 492.88 € au budget principal, et de procéder au traitement des écritures au compte 6542.
- De mandater Le Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Résultats des votes :

Pour : 58

Farcy Pascal  
Berthe Antoine représenté par Balesdent Bruno  
Balesdent Bruno  
Dufour Grégory  
Bordet Xavier  
Mouton Eric  
Cat René représenté par Béron Maïté  
Doyer Mathieu  
Bouchez Franck  
Gérard Olivier  
Beron Maïté  
Delannoy Dominique  
Briet Damien  
Alexandre Isabelle  
Martin Jean Luc  
Baillet Alain  
Kraemer Eric  
Van Riek Onghena Marie José  
Carpentier Fabien  
Noël Frédéric  
Deleens Stéphane  
Doublet Odile  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard  
Delorme Véronique  
Merlin Marie Jeanne  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Pley Olivier représenté par Parment Philippe  
Parment Philippe  
Pierrin Philippe  
Crépy Yves  
Hertault Claude  
Sellier Philippe  
Forestier Maurice  
Croiset Laurence représentée par Forestier Maurice  
Basalmo Martial  
Pouilly Alain  
Roucoux Annie  
Ducastel Mesjri Sophie  
Louvet Gérard représenté par Ducastel Mesjri Sophie  
Jaméas Jean Jacques  
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 21/12/2023

080-200070936-DE\_2023\_127-DE

Fourdinier Marie Claire  
Bourgeois Frédéric  
Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Porquet Joël  
Richard Renard représenté par Claude Hertault  
Nester Paul  
Martin Jocelyne  
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Riquet Michel suppléé par Henot Alain  
Patricia Poupart  
Soubry Patrick  
Miannay Thierry

Contre : 5

Conty José  
Poupart Henri  
Lecerf Dominique  
Crépin Maurice  
Goesbier Francis

Abstention : 6

Gamard Marcel  
Monflier Bernard suppléé par Buteux René  
Wallet Daniel  
Pruvot Jean Paul  
Dubois Daniel représenté par Marcassin Daniel  
Marcassin Daniel

Ne prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT



RF  
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 21/12/2023  
080-200070936-DE\_2023\_127-DE